

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
ILLE ET VILAINE**

**COMMUNE DE
LA SELLE-EN-LUITRÉ**

Nombre de Conseillers :

En exercice	13
Présents	10
Votants	13

Date de la convocation :

14 novembre 2023

Date d'affichage

14 novembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire. >

Étaient présents : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Denis TALIGOT, Loïc CARRÉ, Adjoints, David GILBERT, Isabelle JEHAN, Christèle HARDY, Maëlig LE DU, Pierrick BARON Conseillers.

Étaient absents excusés : Guillaume LALOE a donné son pouvoir à Denis CHOPIN, Catherine DOMAGNÉ a donné son pouvoir à Franck BRYON, Nathalie BRILLARD a donné son pouvoir à Florence GELOIN.

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

OBJET DE LA DELIBERATION N°93/2023 : RENOUELEMENT CONTRAT INTRAMUROS

Depuis 2021, la commune de La Selle-en-Luitré a souscrit un contrat pour adhérer à l'application mobile Intramuros et utiliser les services afin de communiquer avec ses citoyens. Celui-ci arrive à expiration.

Monsieur Le Maire rappelle qu'il est entièrement satisfait par cette application et il sollicite le conseil municipal pour renouveler le contrat dans les conditions suivantes :

RAPPEL prix pour l'année 2023 : 288.00 euros

264.00 euros pour 2024

288.00 euros pour 2025

288.00 euros pour 2026

288.00 euros pour 2027

A L'unanimité des présents, le conseil municipal :

-APPROUVE le renouvellement du contrat Intramuros à compter du 1^{er} février 2024,

-INVITE Monsieur Le Maire à signer les conditions générales de vente,

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Florence GELOIN
Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Denis CHOPIN

